



COMITÉ DES VINS DE BOURGOGNE

Cave de Prestige 2026

188 vins, 140 signatures, une seule Bourgogne...

Bourgogne, le 15 juillet 2026

La 55^{ème} édition de la Cave de Prestige de l'Interprofession des vins de Bourgogne a distingué 140 Caves, Maisons et Domaines lors de sa cérémonie de remise des diplômes, mercredi 15 juillet. Cette sélection exigeante met à l'honneur les vins qui incarnent, chaque année, l'exigence, la diversité et le savoir-faire des bourguignons. Elle accompagnera pendant un an les actions de promotion, de formation et de rayonnement du Comité des vins de Bourgogne, en France comme à l'international.

Le casting 2026 : 188 façons de dire Bourgogne

Cette cérémonie de remise des diplômes est un rendez-vous attendu de la filière, car c'est aussi un moment de passage : celui où ces cuvées deviennent, pour un an, les ambassadrices officielles des vins de Bourgogne. Actions de communication et de promotion telles que Wine Paris, partenariats influenceurs, webinaires pour les prescripteurs, séminaires de formation à l'export, rendez-vous presse... c'est une véritable vitrine internationale !



Plus de 120 professionnels étaient présents ce mercredi à la Cité des Climats et vins de Bourgogne, pour célébrer la **55^{ème} édition de sa Cave de Prestige**. **188 vins** ont été primés parmi **1 491 échantillons déposés**, soit un taux de sélection particulièrement exigeant de **12,6 %**.

Au total, **140 entreprises** sont représentées sur **340 participantes**. Cette édition confirme également le dynamisme du vignoble, avec **33 entreprises distinguées pour la première fois ou de retour dans la sélection depuis 2017**, soit **23,5 %** des lauréats.

[Téléchargez la sélection complète.](#)

Une sélection exigeante, au service du rayonnement de nos AOC

La sélection repose sur une dégustation à l'aveugle menée par des jurys d'experts composés de techniciens, œnologues et professionnels de la filière. Les vins doivent obtenir au minimum **16/20** lors d'une première dégustation, avant d'être soumis à un « super jury » chargé de confirmer leur entrée dans la Cave de Prestige. Elles sont alors jugées « exceptionnelles ». En 2026, **6 dégustations** ont été organisées, mobilisant **200 jurés**.

Le millésime 2023 occupe une nouvelle fois la première place (101 références soit 53,7 % de la sélection), ce qui s'explique en partie par les volumes produits. Le millésime 2024, beaucoup plus rare, s'affirme en seconde place (58 références soit 30,8%). Pour l'anecdote, un seul vin du millésime 2025 figure au palmarès : les dégustations se faisant en mars, ce millésime n'était alors qu'exceptionnellement mis en bouteille.

Une Bourgogne plurielle, du Mâconnais au Châtillonnais

Les **57 Appellations Régionales** témoignent également de la diversité de cette porte d'entrée essentielle vers les vins de Bourgogne : **28 Bourgogne et Mâcon plus dénomination, 20 Crémant de Bourgogne et 9 Bourgogne, Bourgogne Aligoté ou Coteaux Bourguignons**. N'oublions pas que cette catégorie représente 50 % de la production total de vins de Bourgogne.

La répartition géographique des entreprises distinguées confirme l'ancrage régional de la sélection, avec **15 entreprises du Mâconnais, 25 de la Côte Chalonnaise et des Côtes du Couchois, 55 de la Côte de Beaune, 16 de la Côte de Nuits, 12 de Chablis et 14 du Grand Auxerrois et 3 du Châtillonnais**.

Répartition des cuvées de la Cave de Prestige par niveaux d'appellations :

Niveaux d'AOC	Nombre de références	Pourcentage
Régionales	57	30,2 %
Villages	75	40 %
Villages Premiers Crus	48	25,5 %
Grands Crus	8	4,3 %



Selon Laurent Delaunay, Co Président du Comité des Vins de Bourgogne : « *La Cave de Prestige est bien plus qu'une sélection : elle est le reflet de l'engagement collectif des vignerons, caves coopératives et maisons de Bourgogne. Ces 188 vins porteront, pendant un an, l'image d'une Bourgogne exigeante, diverse et tournée vers le partage. Félicitations à l'ensemble des lauréats, dont le travail contribue au rayonnement de nos appellations en France et dans le monde* ».



*Pour Michel Barraud, Co Président du Comité des Vins de Bourgogne : « La vocation du Comité des vins de Bourgogne est de porter la voix de l'ensemble des terroirs de la Bourgogne, de toute la Bourgogne, quand certains (le Guide Michelin récemment) seraient tentés de réduire ce vignoble à seulement quelques composantes. Nous sommes fiers de cette diversité et richesse, de porter, du Nord au Sud **la Bourgogne pour tous**. »*

Chiffres clés 2026

- **55^{ème}** édition
- **188** vins sélectionnés, soit **12,6 %** de réussite
- **1 491** échantillons déposés par **340** entreprises
- **140** entreprises récompensées, dont 33 nouvelles ou de retour depuis 2017, soit **23,5 %** de la sélection
- **6** dégustations organisées avec **200** jurés mobilisés
- Millésime le plus représenté : **2023** (101 références)
- Millésime le plus ancien : **2017** et le plus récent : **2025** (1 référence)

Contact Mathilde Paturaud - Attachée de presse France

Tél. 06 78 78 07 68 - mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse, [cliquez ici](#).

S'abonner aux alertes de la salle de presse : [cliquez ici](#).

SUIVEZ-NOUS :

